

NOTRE DEVISE : L'ENGAGEMENT

La Commission scolaire des Laurentides est située dans un magnifique environnement naturel qui offre un milieu de vie de qualité pour l'épanouissement des personnes et des familles. Celle-ci dessert une clientèle d'environ 8 500 élèves répartis dans 23 établissements primaires, secondaires, de centres de formation pour adultes et centres de formation professionnelle. Elle compte environ 1 500 employés qualifiés et administre un budget d'environ 102 millions.

Afin de contribuer à la réalisation de sa mission, la Commission scolaire des Laurentides est présentement à la recherche de candidatures afin de pourvoir le poste de

DIRECTION GÉNÉRALE CONCOURS NO. C 025

Sous l'autorité du conseil des commissaires, l'emploi de directrice générale ou de directeur général comporte la responsabilité totale de la gestion des activités, des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives, des établissements et des champs d'activité ainsi que du suivi de l'exécution des décisions du conseil des commissaires et du comité exécutif, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

CET EMPLOI COMPORTE NOTAMMENT LES RESPONSABILITÉS SUIVANTES :

- Exercer son autorité sur le personnel requis pour le fonctionnement de la commission scolaire.
- Participer aux séances du conseil des commissaires et du comité exécutif, sans droit de vote.
- Diriger le comité consultatif de gestion.
- Participer au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, s'il n'a pas désigné un représentant.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES :

- Grade universitaire de deuxième cycle ou de premier cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans (une formation universitaire de deuxième cycle sera considérée comme un atout) ou occuper un emploi de hors-cadre ou de cadre, à l'exception de celui de gérant, dans une commission scolaire.
- Dix années d'expérience pertinente, dont au moins cinq dans un emploi de cadre (une expérience significative dans le domaine de l'éducation sera considérée comme un atout).

La Commission scolaire est particulièrement à la recherche d'une personne capable :

- D'assurer le développement de l'organisation éducative et des pratiques professionnelles dans une perspective de réussite pour tous;
- D'exercer un leadership stratégique et pédagogique sur la base d'une vision partagée;
- De mobiliser les équipes pour réaliser la mission de l'organisation en favorisant leur accomplissement;
- De gérer l'organisation de façon efficiente, efficace et anticipative;
- De développer, d'établir et d'entretenir des partenariats portant sur la réussite des élèves;
- D'agir de façon éthique et intègre;
- D'établir des relations de qualité, des liens de confiance en faisant preuve d'ouverture et d'écoute;
- De comprendre la culture organisationnelle et décoder la réalité politique formelle et informelle de son organisation et des réseaux d'influence qui s'y exercent.

RÉMUNÉRATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Les conditions d'emploi et la rémunération sont celles prévues au document « Le règlement déterminant certaines conditions de travail des hors-cadres des commissions scolaires ».

Le traitement annuel correspond à la classe 14.

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE

Si le défi vous interpelle et si vous souhaitez contribuer au développement de la Commission scolaire des Laurentides, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre motivant votre candidature au plus tard le 31 mars 16 h à l'attention de :

Sélection DG

Commission scolaire des Laurentides

a/s Monsieur François Labbé, consultant pour la
Fédération des commissions scolaires du Québec

À l'adresse électronique suivante : cdubois@fcsq.qc.ca en vous assurant de la réception de votre courriel auprès de Madame Carole Dubois au 418 651-3220, poste 368.

Seules les candidatures reçues à cette adresse seront recevables aux fins du concours.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

La commission scolaire ne s'engage pas à retenir une candidature dans le cadre du présent affichage.

La commission scolaire remercie à l'avance toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt. Toutefois, seules les personnes retenues dans le cadre du processus de sélection seront contactées.

La commission scolaire a une politique d'accès à l'égalité d'emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. Elle invite les candidats en provenance de ces groupes à s'identifier lors du dépôt de leur candidature.

L'ÉCHÉANCIER PROJETÉ DU CONCOURS DE SÉLECTION

- Fin du concours de sélection : vendredi 31 mars 16 h
- Entrevue de sélection, évaluation des compétences et prise de références : semaine du 24 avril